

AU FIL D'ILLIES

LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ILLIES

Novembre 2006

numéro 5



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	p. 1
Par Chantal DHENNIN	
Min villache, quemint qu'i étot avant cheulle dernière guerre	p. 2
Par Bernard DUPRETZ et Henri DELAVAL	
Dossier Journées du Patrimoine 2006	p. 3
Par Chantal DHENNIN et Benoît VAREZ	
Lettre de la commune de Restigné	p. 7
Par Benoît VAREZ	
Les photos de classe	p. 8
Par Bernard et Eliane DUPRETZ	

Le mot de la Présidente

Depuis le vendredi 21 juin 1996, où notre Société historique d'Illies a vu le jour, 48 réunions ont eu lieu avec des projets toujours aussi nombreux au fil des années.

Au départ, la raison d'être de la Société étant la mise en place d'un Musée de la vie quotidienne en association avec Aubers, sa société d'histoire locale, et Pierre Descamps, son président. Le projet a bien cheminé avec des dons nombreux d'objets qui sont inventoriés, classés, stockés en attendant que des vitrines et un local digne les mettent en valeur. L'idée tient encore et elle aboutira.

La Société historique d'Illies est présidée par Chantal DHENNIN

Rédacteur en chef : Benoît VAREZ

Comité de rédaction : Henri DELAVAL, Bernard DUPRETZ et Benoît VAREZ

Siège social : Mairie d'Illies

La seconde orientation étant la création d'un journal on évoquait alors la possibilité de mettre des photos de classe à identifier, des textes patoisants et des informations sur le patrimoine. 10 années après, le Fil d'Illies en est à son numéro 5 et il rencontre un franc succès auprès de ses lecteurs, selon les témoignages reçus.

Le troisième objet étant de faire des recherches historiques sur la commune. Car Illies a un passé riche à découvrir. Les réalisations de la Société historique en sont la preuve : une exposition remarquable sur la Guerre 1914-1918, la participation aux forums des historiens, une installation en 4 scènes tableaux sur la vie à Illies en 1900, l'inventaire des chapelles avec l'ARARCO, l'engagement aux journées nationales du patrimoine depuis 6 années, l'écriture de deux ouvrages de recherche, l'un sur l'Ecuelle et sa ferme cistercienne, l'autre sur les lieux-dits d'Illies, le relevé des blockhaus du territoire communal, la collecte des photos de classe et des photos de poilus de 1914.

Cette vie associative active attire aussi bien les anciens et anciennes du village à nos réunions que les jeunes qui apportent culture, ouverture et renouvellement des idées. A votre tour rejoignez nous.

Chantal DIENNIN

VOUS DESIREZ TMOIGNER - VOS TMOIGNAGES NOUS INTERESSENT

N'hésitez pas à nous contacter : Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie, Illies
Ou Benoît Varez, 2 rue du Calvaire, 59480 Illies, ☎ 03/20/29/00/51, e-mail : soc.hist.illies@free.fr

MIN VILLACHE,

QUEMINT QU'I ETOT AVANT CHEULE DERNIERE GUERRE

Bernard DUPRETZ et Henri DELAVAL

« Eulle Mot'lette, l'Ecuelle, à ches Masures et à mô Carle »

Bernard Dupretz et Henri Delaval ont entrepris de nous faire découvrir la vie d'antan de notre village au travers de textes patoisants. Nous poursuivons notre visite par les lieux-dits de la Mottelette et de l'Ecuelle.

Eulle Mottelette, ch'est pas tout à fait un hameau, ch'est un lieu-dit qui a quand même eud' l'importance. Ch'etot un quartier bien connu à côté d'ches « rouges de boue » surtout quand qu'ches fossés y débordotent su cheulle route et qu'ches gins i z'etotent séparés de ch' villache pindant z'inondations qui durotent quèques fois bien long'mint à partir de ch' courant et su eine belle largeur, in n'avot souvint jusqu'au d'zeure eud ses genoux.

I avot cheulle petite cinse d'mô Chrétien quèques bêtes et quèques morciaux d' terre. Henri un d' ches frères qui étot affligé (i devot aller avèque des béquilles et un fauteul d'infirmes) avot quand même réussi à appreinte un métier, i avot sin commerce eud cordonnier et d' cauchures. Dins sin magasin, i avot sin lit, i n'aurot pas su monter z'escaliers. Z'outes frères, tout in s'occupant de l' cinse, i mettotent un p'tit peu d' toubac.

Juste à côté, ch'étot à ch' baraqu'mint qu'i restot Modeste Bavière, marié à Milie d' mô Canon (Emilie Wallart), ch'est sur'mint l' pu vieux bâtimint de sin genre, qui a résisté à la guerre, ches abris qui l'intourotent sont incor là. Cha n' l'impéchet pas de mète du toubac et de l' conserver dins d' bonnes conditions. Tout droit, dins ch' virache, ch'étot déjà l' cinse Marquette dû qu'i avot un qu' mint d' terre, un trin-d-cars pour aller dins ches Masures avec ch' matériel agricole.

In prenant l' route eud l'Avinture, in arrivot à l' petite capelette « Delerue ». I suffisot eud tourner à droite et in arrivot à l'Ecuelle, eulle cinse eud' mô Carle dû qu'i avot cheulle fameuse « Abbaye cistercienne ». Ch'étot sur'mint eine eud' d' ches pu belles cinsses d'Illics avèque eusse grand porte classée monumint. In v'nant d'eulle petite capelle, i avot d'abord ch'eulle fosse à pupe qui n' pouvot pas passer inaperchue. Après in aperchevot incor des traces de l' distillerie Peuvion transformée par après in usine à lin. Ch' cattiau étot réputé, et in sortant de l' cinse in voyot qu' dins ses patures ch' maire eud l'époque, i avot sacrifié d' quoi faire un terrain d' football et un terrain dû qu'un pouvot faire des concours hippiques.

I avot tout plein d'étaffes à vaques, d'étaffes à pourchiaux, des bergeries et des écuries pour ches quèques attelées de kwaux. In voyot aussi grammint d'hingars pou ch' lin, ch' blé et pou l' reste d' ches récoltes. Ches propriétés, alle longeotent eulle line Michon et comprenotent Lannoy, et ches grandes pièches qui allotent tout long d'in trin-d-car jusqu'à ches Fontaines et ch'bos Chombart.

A suivre...

- DOSSIER -

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2006

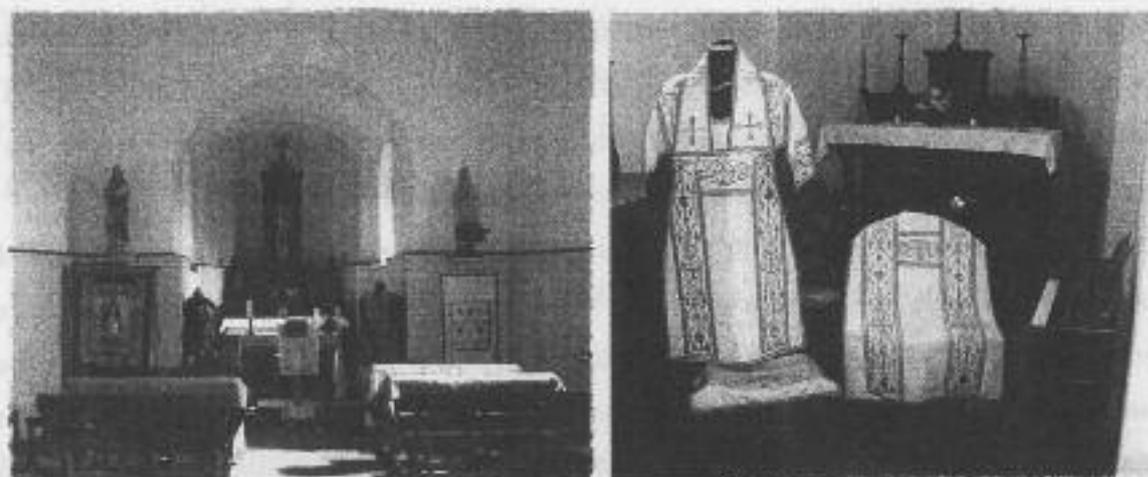
Chantal DHENNIN et Benoît VAREZ

Cette année, la Société historique d'Illics a proposé à ses visiteurs intéressés de découvrir la chapelle catholique et le temple protestant du hameau de Ligny-le-Grand.

Le hameau de Ligny-le-Grand figure dans les plus anciens textes du pays de Weppes. Le nom tire son étymologie d'un domaine rural germanique, signifiant « la terre appartenant à Lin », dont la première trace apparaît dans un texte du XII^{me} siècle sous la forme de *Limiacum*. Ce domaine est la propriété de l'abbaye de Marchiennes qui l'échange avec l'abbaye de Loos. Cette zone n'appartenait pas à la

châtellenie de Lille mais à l'Artois, de ce fait, les taxes y étaient moins élevées que dans le bourg. Ligny-le-Grand est une enclave où on commerce, vend des chevaux,...

Avec la révocation de l'Edit de Nantes, des protestants y séjournent d'où le développement d'une communauté. Le culte est d'abord non officiel avant qu'un temple, d'abord en bois, n'y soit érigé. Les catholiques du hameau désirent donc y élever une chapelle pour marquer leur foi, avec l'appui de l'abbé Guermontprez, curé d'Illies pendant plus de 40 ans.



L'exposition présentée dans la chapelle (photos M.C.)

L'édition 2006 des journées du patrimoine a donc permis de présenter au public ces deux édifices. Dans la chapelle, richement décorée pour l'occasion, on a pu admirer le Christ en bois, datant du XVI^{ème}, les vitraux, restaurés et remis en place il y a quelques mois, la vierge, de facture ancienne, et une exposition d'objets liturgiques et religieux (vêtements de l'école Jeanne d'Arc de Lille, missel de 1869,...). Dans le temple, qui a conservé son caractère originel simple et dépouillé, la présidente du conseil presbytérien de Lille et la pasteur Eva Nacquet ont informé les visiteurs sur la religion protestante.

La Chapelle Notre Dame de toutes grâces

Chantal DHENNIN

Il s'agit d'un curieux édifice hexagonal en briques sous une toiture à six pans. Sur le plan centré se greffent trois absidioles à cinq pans et un porche en saillies sur la façade. Des baies en plein centre éclairent l'intérieur.

La chapelle a été édifée sur l'emplacement d'un ancien cimetière lépreux. Le terrain a été acheté pour le prix de cinq francs par Messieurs Vermont et Lemaire et c'est Monsieur Verly qui a offert les briques pour la construction, il a même reçu un pantalon en remerciement. C'est la famille Appourchaux et consorts qui a bâti la chapelle.¹

¹ Source Madeleine Delerue

Le conseil municipal donne son autorisation le 31 mai 1835 pour ériger la chapelle au hameau de Ligny-le-Grand sur le terrain dénommé le « riez de Ligny-le-Grand ».

Ont signé : Hazebrouck, Roussel, Debarge, Delebecque, Buisine, Houssin, Delerue et Dewisme.

L'édification de la chapelle bénéficie aussi de l'autorisation du roi Louis-Philippe et de Monseigneur Belmas, évêque de Cambrai. La première pierre a été placée le 14 juin 1836 par Gabriel Dewisme, maire d'Illies.

La chapelle a été endommagée pendant la Guerre 1914-1918. Sa restauration est envisagée dès 1920. Un cahier des charges, établi par M. Jupin, architecte, est approuvé le 20 avril 1922 par le conseil municipal. L'exécution est confiée à M. Behin de Fives-Lille.

L'Echo d'Illies de septembre 1932 évoque la qualité artistique de la restauration. Celui de novembre 1932 annonce son électrification pour permettre son éclairage.

Ce lieu aujourd'hui ne reçoit plus qu'occasionnellement des services liturgiques grâce à la venue du prêtre de la communauté des paroisses du Weppes.

La chapelle est classée dans le patrimoine architectural de Lille Métropole.

L'acquisition du terrain de la chapelle

Benoît VAREZ

Une recherche aux archives départementales du Nord², nous a permis de connaître avec plus de précisions les circonstances de l'acquisition du terrain de la chapelle.

J-B Lemaire, J-B Dubois, F-J Appourchaux, L. Vermont et A. Fauquenoy³, tous propriétaires et cultivateurs à Illies, désirent acquérir un terrain pour ériger une chapelle en l'honneur de la vierge. A cet effet ces habitants pétitionnaires de Ligny le Grand envoient leur demande d'acquisition directement au préfet. Celui-ci en fait écho au maire d'Illies pour avoir son avis. Celui-ci est d'accord dans la mesure où il considère que l'érection d'une chapelle à Ligny le Grand correspond aux souhaits de ses habitants et à un embellissement de la commune.

A cet effet Charles Delerue, fermier d'Illies, et Henri Joseph Déclisse, arpenteur géomètre de La Bassée, sont chargés par le maire de procéder à l'estimation du terrain. Dans un premier temps la commune veut conserver la propriété du terrain. Dans sa délibération du 28 avril 1835, le conseil municipal autorise la construction d'une chapelle de 20 pieds de largeur sur 25 pieds de longueur contre une rente annuelle de 2 francs. La commune accepte de céder le terrain, estimé à 87,66 francs, contre une rente foncière annuelle de 4,40 francs et d'abandonner les 23 peupliers croissant sur ce terrain, estimé à 28,75 francs. Soit un total de 116,41 francs.

² Série O/314

³ Dhennin ne fait pas partie des acquéreurs mais il est signataire de la pétition.

Le juge de paix du canton de La Bassée, Legrand, est nommé commissaire par le préfet pour procéder au commodo et incommodo dans la commune. Il note dans son rapport que personne ne s'est présenté pour cette procédure lors de sa présence dans la commune.

Le 9 mai 1835, l'évêché de Cambrai approuve la demande de plusieurs habitants d'Illies de vouloir ériger une chapelle sur un terrain communal inculte. Ce terrain est appelé le riez de Ligny le Grand. Cette chapelle ne devant pas servir pour la célébration des offices religieux, elle ne peut donc pas nuire au service paroissial. Il fait donc savoir au préfet qu'il ne voit aucun obstacle à érection.

Le 16 novembre 1835, le ministère de l'Intérieur autorise, au nom de Louis-Philippe, la vente d'un terrain de 2a59 pour la somme de 116,41 francs par la commune d'Illies aux sieurs Lemaire, Dutois et autres pour y bâtir une chapelle.

Le temple

Chantal DHIENNIN

Le temple protestant d'Illies est un vaste édifice en briques sous un toit à deux pentes en tuiles. L'unique trouée est éclairée latéralement par deux grandes baies en arc brisé à double ressaut. La façade présente une porte en arc brisé surmonté d'une croix en briques plus claires. Au sommet se dresse un campanile ajouré pouvant abriter une cloche. Dans le prolongement du temple, se trouve la « maison du desservant ».

Un temple existait à Haubourdin au XVII^{ème} pour la communauté protestante du Weppes. Dès la révocation de l'édit de Nantes (1685) une importante communauté réformée s'est constituée à Illies et Herlies, nécessitant la construction d'un temple.

Une dotation de 12 octobre 1822 permet de construire cet édifice. L'intérieur, sobre, abrite l'inscription suivante :

« L'homme ne vivra pas seulement de pain mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu »
(Matthieu 4-4)

Le nombre de protestants en 1813 est de 38 à Illies, de 7 à Aubers et de 6 à Herlies. Pour assurer l'office religieux, des pasteurs habitent la « maison du desservant » au moins de 1855 à 1875.

En 1914-1918, le temple a été endommagé et le conseil municipal a approuvé sa remise en état.

Depuis, le culte protestant s'est maintenu dans le hameau grâce aux pasteurs de Lille qui ont assuré la formation religieuse des pratiquants et quelques services liturgiques.

Le temple est classé dans le patrimoine architectural de Lille Métropole.

LETTRE DE LA COMMUNE DE RESTIGNE

Benoît VAREZ

Dans notre précédent numéro, nous relations l'inauguration de la Place Saint Nicolas de Bourgueil, du nom du village ayant aidé à la reconstruction d'Illies. Une lettre parvenue à la mairie d'Illies nous a permis de découvrir que d'autres villages ont aidé financièrement le nôtre après la guerre.

Raymond Destailleur, adjoint au maire de Restigné, village du Bourgueillois de 1240 habitants, a écrit en mairie d'Illies en mai 2006 pour nous faire part de sa découverte dans les archives municipales de sa commune. Suite à un article dans la presse locale de Tours, relatant la venue de Saint Nicolas de Bourgueil pour l'inauguration de la Place et évoquant le geste de sympathie fait envers notre village après la Première Guerre mondiale, Raymond Destailleur s'est souvenu que Restigné avait également porté secours à Illies.

En 1920, à la demande du sous-préfet de Chinon, le conseil municipal de Restigné avait pris la décision d'accorder une aide à Illies pour sa reconstruction. Il nous livre une copie du document, toujours conservé dans les archives de sa commune :

« L'an mil neuf cent vingt, le vingt-six décembre à sept heures du soir, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. François Demont, maire.

[...] Vu la circulaire de M. le sous-préfet de Chinon en date du 16 décembre 1920, nous invitait à venir en aide à la commune d'Illies (Nord), qui fut complètement détruite par la guerre ;

Adopte la dite commune, et pour lui venir en aide, vote un crédit de 1000 francs.

Le conseil demande à faire parvenir directement au receveur municipal de la commune d'Illies et par l'intermédiaire du receveur municipal de la commune de Restigné, la somme qu'il a votée à cet effet.

Les 1000 francs nécessaires seront prélevés sur les fonds libres. »

Il nous donne également quelques indications sur Restigné pendant la Grande Guerre. Le village sert de centre d'entraînement, en 1916-1917, pour l'infanterie. 6 kms de tranchées sont creusées dans les landes pour exercer les jeunes recrues avant leur départ pour le front.

Ce courrier met en évidence une directive du sous-préfet de Chinon pour aider financièrement Illies. Saint Nicolas de Bourgueil et Restigné ne sont peut être pas les deux seules communes de ce secteur à avoir aidé notre village. Dès lors on peut se demander selon quels critères et combien de communes ont été désignées par le sous-préfet pour « adopter » Illies ? Plusieurs hypothèses peuvent dès lors être envisagées : la présence d'Illilois pendant la guerre dans le Bourgueillois (réfugiés, soldats à l'entraînement,...), une répartition administrative du financement de la reconstruction des communes détruites pendant la guerre par les communes de France éloignées de la ligne de front,... Nous n'avons pour l'heure aucune réponse formelle et nous continuons nos recherches.

LES PHOTOS DE CLASSE

Bernard et Eliane DUPRETZ

Depuis quelques mois, la Société historique d'Illies s'est lancée dans l'ambitieux projet de retracer l'histoire de notre école communale au travers des photos de classe et des élèves qui l'ont fréquentée.

Enfants nés entre 1947 et 1953



Classe des garçons, nés entre 1947 et 1953 (collection S.H.I.)

Au premier rang, de gauche à droite : Robert Mai, François Ghestin, Bernard Caillet, Mario Dufour, Jean-Paul Dufay, Alain Leclercq, Philippe Rigaut, Bernard Dhennin, Jean-Jacques Rousseau, Serge Castel, Serge Duhomez et Guy Deleneuville.

Au second rang, de gauche à droite : Alain Crespel, Michel Hugot, Bernard Fontaine, Georges Glorian, Germain Dubois, Francis Bocquet, Georges Thelliez, ?, Victor Dekeukelaere, André Dekeukelaere et Christian Hébert.

Au troisième rang, de gauche à droite : Pascal Lecocq (instituteur), Charles Allienne, Michel Lévêque, ?, Jacky Cléton, Marcel Béghin, Bruno Chrétien, Jacques Bocquet, Francis Wallart, Francis Marsy et Patrick Wallart.

Il nous manque les noms du troisième élève de la rangée du haut, en partant de la gauche, entre Jacky Cléton et Michel Lévêque et du quatrième élève de la seconde rangée, en partant de la droite, entre Georges Thelliez et Victor Dekeukelaere. Si vous vous reconnaissez ou que vous reconnaissez cette personne, n'hésitez pas à contacter la Société historique d'Illies.

Au Fil d'Illies

Revue de la Société historique d'Illies, imprimée en mairie

Directrice de la publication : Chantal Dhennin

REPRODUCTION INTERDITE

Sauf autorisation de la Revue